

EXCLUSIVE!

## Accompagnement, déficit, augmentation, 3<sup>ème</sup> filiale : Pascale d'Artois dit tout !

Le 3 avril, invitée par la CFDT Haut de France, Pascale d'Artois, Directrice Générale a accepté de répondre à leurs questions.

Extraits choisis

### Cfdt: FPA L'accompagnement au détriment du qualifiant ?



Pascale d'Artois

*Développer nos actions d'accompagnement n'est pas une volonté ni une stratégie de l'AFPA (...) on nous achète moins de qualifiant. (...) faire de l'accompagnement est profitable en termes de captation des publics, (...) renforce (...) notre rôle d'opérateur en aménagement du territoire, (...) nous rapproche des entreprises (...) nous apporte des affaires en marché privé.*

### Cfdt: FPA Bientôt la fin du déficit ?



*(...) le retour à l'équilibre n'est pas pour demain ! Dans l'attente (...) subvention exceptionnelle de l'état qui nous fait confiance et salue notre rôle toujours central d'acteur de la formation et de l'insertion.*

### Cfdt: FPA Qu'en sera-t-il des augmentations cette année ?



*(...) j'ai demandé à la tutelle (ndlr. : Bercy) la possibilité d'être plus généreuse cette année que l'an dernier en termes d'augmentations salariales, j'ai mis en balance ma démission pour appuyer cette requête (ndlr. : !)*

### Cfdt: FPA Un mot sur la 3<sup>ème</sup> filiale ?



*La 3<sup>ème</sup> filiale est envisagée en réponse aux exigences de l'état et des régions. Il reste à en définir les contours juridiques ce qui est loin d'être simple. Sa mise en œuvre n'est donc pas pour tout de suite.*

### Cfdt: FPA Baisse du qualifiant : polyvalence des formateurs.trices ?



*Il n'y a pas de polyvalence subie à l'AFPA, des formateurs.trices du qualifiant peuvent faire de l'accompagnement un certain temps puis revenir au qualifiant et/ou aider au développement commercial.*

### Cfdt: FPA Managers en difficultés = équipes en difficultés ?



*(...) nous avons un fort turn-over, je dis à mes managers "soyez plus curieux" des métiers de l'AFPA. Des formations au management et à la "stratégie territoriale" sont prévues. (...)*

- Informations du Président
- Flotte véhicules électriques
- Restauration Annecy
- Point RH
- Assurance déplacement professionnel

## Informations du Président

**Lancement du Village des solutions de Saint Etienne** - reportage et vidéo sur Matcha / Les territoires

**Création d'un label interne pour les Villages des solutions**

**27 mars : signature Accord Equilibre Vie professionnelle et Vie personnelle** - A lire sur Matcha / Rh pratique / Social



## Autre nouvelle

**Visite de Madame Florence Blatrix-Contat sénatrice de l'Ain au centre de Bourg en Bresse** - reportage sur Matcha / Les territoires

## Arrivée d'une flotte de véhicules électriques

**16 véhicules électriques arrivent en remplacement de véhicules thermiques.**

**Ils seront répartis sur l'ensemble des centres. Les centres urbains seront privilégiés.**

**Leur autonomie étant relative - max 350 kms, ils sont à privilégier pour les courts déplacements.**

**A noter que la flotte globale est de 54 véhicules.**



**Aujourd'hui, le tout électrique n'est pas en mesure de remplacer les voitures thermiques.**

**Nous verrons à l'usage, si ces nouveaux véhicules génèrent des contraintes et lesquelles.**



## Restauration Annecy

**Un prestataire a répondu à l'Appel d'Offre mais... a des difficultés pour trouver du personnel.**

**Résultat : la restauration est en stand-by**

**L'hôtellerie restauration récolte les fruits de son absence de considération de la qualité de vie au travail et de la rémunération de ses salariés.**

**Une leçon à retenir dans un contexte où trouver des formateurs devient de plus en plus complexe. La concurrence est rude entre les différents organismes selon les spécialités.**

**La CFDT pense que l'application de l'accord RATT avec la proposition des 37 heures avec RTT aux salarié-e-s recruté-e-s en CDD n'est qu'une question d'organisation et qu'elle peut être mise en œuvre.**

**De plus, cela constituerait un avantage concurrentiel dans le recrutement.**



## Point RH

**Accroissement des CDD, baisse des CDI....**

**Temps partiel : les demandes de temps partiel pour convenance personnelle seront refusées.**

**Seules seront acceptées les demandes en lien avec le Code du Travail. Dans tous les cas l'accord de l'employeur est obligatoire.**

**La CFDT constate que la ritournelle « Plus de CDD, moins de CDI » est toujours en tête du hit parade !**

**Comme nous aimerions qu'elle soit supplantée par le refrain : « Moins de précarité, plus de sécurité ! »**





## Assurance déplacement professionnelle pour

**Attention !** Si vous vous déplacer professionnellement - hors trajet domicile-travail, vous devez être couvert par votre assurance.

Dans le cas contraire, votre assurance risque de ne pas vouloir prendre en charge votre sinistre.

Le surcoût est intégré dans le montant des indemnités kilométriques. Ces dernières sont les mêmes que dans la fonction publique. Elles sont inférieures au tarif fiscal.

A ce jour, l'Afpa ne compte pas prendre à sa charge une assurance collective.

La CFDT constate que pour les frais de déplacement, nous sommes assimilés à la Fonction Publique.

Est-ce faire preuve de mauvais esprit de remarquer que dans ce cas, cette assimilation nous est défavorable ?

Ou...

Est-ce le commencement d'une assimilation sur d'autres points :

- 3 jours de télétravail au lieu de 2 ?
- Prime télétravail de 253,44 € au lieu de 110 € ?
- Une meilleure revalorisation salariale ?

La CFDT apprécierait qu'une assimilation même partielle ne se réalise pas uniquement au détriment des salariés.

## Licenciement d'un formateur pour inaptitude

### Déclaration des élus du CSEE

*Les élus regrettent la situation, telle qu'elle leur est exposée, pour un salarié qui a exprimé son souhait de revenir travailler à l'Afpa.*

*Ainsi, nous nous interrogeons sur les solutions qu'a pu proposer la Direction lors des échanges avec le médecin du travail en amont de sa décision de proclamer le salarié "inapte". Une absence de six années consécutives à un accident du travail peut laisser une appréhension au retour à son poste. Par conséquent, les élus pensent qu'une période de reprise avec adaptation du poste aurait dû être envisagée. D'autant que le salarié l'a lui-même exprimé lors de la commission.*

*La Direction a-t-elle, en tant qu'organisme de formation, proposé une reprise progressive de l'emploi via un accompagnement en bilan de compétences, des études, les formations nécessaires telles que l'utilisation de Métis et des outils pédagogiques ? Avec cet éclairage, le médecin du travail aurait pu décider d'une reprise adaptée à la situation du salarié.*

*Par la suite, un autre rendez-vous à 3 ou 6 mois avec le médecin du travail aurait pu être envisagée pour une reprise de poste.*

*Les élus doivent donc se prononcer sur une procédure qui ne leur semble pas avoir été traitée de façon à permettre un retour à l'emploi, en tout cas à le tenter.*

*Les élus émettront donc un avis défavorable.*



**à noter !**



Philippe Berthet

06 37 91 25 64  
philippe.berthet3@gmail.com



Philippe Rivalier

07 85 02 13 18  
philippe.rivalier@orange.fr



Maya Mayeras

06 86 42 39 63  
mayamayeras@gmail.com



### Vos élu.es Cfdt au CSEE

Alain Beaugendre, Philippe Berthet, Philippe Rivalier, Sylvie Chabaud, Annick Lallée, Armelle Leroux, Nathalie Markovic

**Vous souhaitez nous rejoindre, vous avez des questions ?**

**N'hésitez pas à nous contacter !**